



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 9 mai 2007 — Vol. 40 N° 2

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télocopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mercredi 9 mai 2007 — Vol. 40 N° 2
Table des matières

Allocution d'ouverture	17
Le Lieutenant-gouverneur	17
Affaires du jour	18
Affaires prioritaires	18
Discours d'ouverture	18
M. Jean Charest	18
Ajournement	23

Le mercredi 9 mai 2007 — Vol. 40 N° 2

(Quatorze heures six minutes)

Le Président: Mesdames et messieurs, nous allons nous recueillir quelques instants.

Veuillez vous asseoir.

Mes chers collègues, à la suite d'une réunion avec les leaders des trois groupes parlementaires, je vous informe que la séance de demain, jeudi 10 mai, débuterait à 9 h 30 au lieu de 10 heures afin de permettre aux leaders de chacun des groupes de faire leurs représentations quant au déroulement de la période de questions, à la répartition des débats de fin de séance et à l'organisation du débat sur le discours d'ouverture. Est-ce qu'il y a consentement? Consentement? Consentement.

Mmes et MM. les députés, nous allons accueillir le lieutenant-gouverneur. Je vous prie de bien vouloir demeurer à vos places jusqu'à son arrivée. Je vous ferai signe lorsqu'elle arrivera.

● (14 h 7 — 14 h 9) ●

Le Président: Mmes et MM. les députés, vous êtes priés de vous lever pour accueillir le lieutenant-gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur, Son Excellence l'honorable Lise Thibault.

Allocution d'ouverture

Le Lieutenant-gouverneur

Le Lieutenant-gouverneur: Vous pouvez vous asseoir.

● (14 h 10) ●

M. le Président de l'Assemblée nationale, M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, Mmes, MM. les ministres, Mmes, MM. les députés, distingués invités, mesdames messieurs, nous voici rassemblés pour vivre un moment majeur et écrire une nouvelle page de notre vie politique parlementaire au Québec. Dans un monde en mouvance, il est heureux de constater que, lorsque certaines traditions demeurent, elles nous élèvent et nous permettent d'atteindre des sommets de modernité insoupçonnés, comme il en ira de cette Trente-huitième Législature de l'Assemblée nationale, une assemblée composée par vous, hommes et femmes élus par la population le 26 mars dernier. Ce jour marque donc les travaux de la première session de la nouvelle législature avec la présentation par le premier ministre de son programme de gouvernement.

Je profite de ce moment pour saluer M. Jean Charest, à qui la population a confié pour la deuxième fois le mandat et surtout le privilège de diriger les destinées du Québec. Je salue également le nouveau chef de l'opposition, M. Mario Dumont. Je salue M. André Boisclair, qui était jusqu'à hier le chef du deuxième groupe d'opposition. Tout comme a déclaré le premier ministre hier, je veux à mon tour souligner le dévouement du député de Pointe-aux-Trembles à la cause publique et au Québec. La vie politique est l'une des plus dures et exigeantes qui soient, et nous en avons eu la meilleure illustration hier. M. Boisclair n'a pas quitté

cette Assemblée, et j'espère simplement et sincèrement qu'il puisse continuer de contribuer au travail essentiel de notre Parlement.

Le contexte dans lequel se déroulera la Trente-huitième Législature est en bonne partie inédit: pour la première fois depuis 1878, un premier ministre du Québec dirigera un gouvernement minoritaire, et, pour la première fois dans l'histoire de notre Parlement, trois partis représentés à l'Assemblée nationale devront modifier leurs rôles et leurs modes de fonctionnement traditionnels afin de s'adapter à la situation voulue par les citoyens. J'ai confiance en la volonté des chefs des trois partis représentés à l'Assemblée nationale de mettre rapidement en oeuvre des modes de fonctionnement opérationnels et équitables adaptés à cette nouvelle situation. Je suis également convaincue de leur détermination à faire en sorte que les débats de cette nouvelle législature soient empreints de toute la civilité et de tout le respect mutuel auxquels les citoyens s'attendent.

La 38e Assemblée de notre histoire est avant tout marquée par le vent de changement. Aujourd'hui siègent dans cette Chambre 56 parlementaires élus pour la première fois le 26 mars dernier, dont plusieurs fiers représentants de la jeunesse. C'est ainsi qu'un vieux record de presque 20 ans est brisé avec l'entrée à l'Assemblée nationale du plus jeune député jamais élu dans notre histoire. Choisi par les électeurs alors qu'il venait à peine de fêter ses 22 ans, M. Simon-Pierre Diamond a battu le record établi en 1989 par M. André Boisclair.

Ce rajeunissement spectaculaire de notre Parlement s'accompagne du retour en Chambre de parlementaires d'expérience dont le dévouement à la cause publique et l'attachement de leurs électeurs doivent être soulignés. Je voudrais ainsi féliciter de leur réélection à l'Assemblée nationale MM. François Gendron et Yvon Vallières, qui étaient déjà nos doyens politiques en 2003. M. Yvon Vallières a été élu pour la première fois en 1973, et M. François Gendron siège sans discontinuer dans ce Parlement depuis plus de 30 ans, soit depuis novembre 1976. Trois autres députés comptent aussi plus de 25 ans d'expérience. Il s'agit de notre président, M. Michel Bissonnet, de M. Pierre Paradis et de Mme Louise Harel. L'expérience de ces députés sera certainement utile à tous. Leur dévouement envers l'intérêt public et leur engagement envers leurs électeurs sont source d'admiration et d'inspiration.

Parmi ces députés chevronnés, vous avez renouvelé, hier, votre confiance en M. Michel Bissonnet à titre de président de l'Assemblée nationale. Ce choix souligne la compétence et l'impartialité avec lesquelles vous avez assumé ce mandat au cours de la précédente législature.

Le vent de changement amène aussi à l'Assemblée un député d'origine autochtone, M. Alexis Wawanoloath. Dans l'histoire parlementaire du Québec, il s'agit seulement de la deuxième fois qu'un député d'origine autochtone est élu membre de l'Assemblée nationale. Le seul député autochtone jamais élu en cette Chambre était l'ancien chef du Conseil des Hurons, M. Ludger Bastien, qui a

siégé dans notre Parlement de 1924 à 1927. L'arrivée d'Alexis Wawanoloath met ainsi fin à une trop longue absence de nos concitoyens autochtones au sein de notre institution.

Depuis mon entrée en fonction, il y a 10 ans maintenant, et en tant que première femme lieutenant-gouverneur de notre province, j'ai à quelques reprises, en ces lieux, formulé le souhait de voir davantage de femmes au sein de cette Assemblée et que leur soient confiés des rôles à la hauteur de leurs ambitions et de leur compétence. Je tiens donc à féliciter notre premier ministre pour avoir osé former son cabinet d'un nombre égal d'hommes et de femmes. Je constate cependant avec regret que cette parité ne se retrouve pas encore à l'Assemblée nationale, où malheureusement le nombre de femmes qui y siègent a baissé depuis la précédente législature. Le nouveau Parlement compte en effet 32 femmes, soit 25 %, comparativement à près du tiers il y a quatre ans. Parmi elles, mentionnons Mme Yolande James, première femme noire élue à l'Assemblée nationale en 2003, qui vient de faire son entrée au Conseil des ministres. Mentionnons également Mme Louise Harel, qui a été la première femme à occuper le poste de présidente de l'Assemblée nationale. Au nom de toutes ces femmes, de celles qui ont vécu à l'époque où leurs droits n'étaient pas reconnus, où même celui de voter ne leur était pas accordé, jusqu'à nos jeunes filles qui bientôt choisiront une carrière à leur pleine mesure, je souhaite simplement que ce recul perçu au sein de l'Assemblée nationale ne soit que passager et accidentel. Je suis convaincue que la parité appliquée par le premier ministre dans la formation du gouvernement sera, un jour, une réalité pour notre Parlement.

Aujourd'hui, je voudrais également souligner le retrait de la vie politique des parlementaires qui ont quitté l'Assemblée nationale à la fin de la dernière législature. Deux d'entre eux, M. William Cusano et Mme Céline Vermette, comptaient plus de 20 ans d'expérience parlementaire. Je veux les saluer au nom de l'Assemblée nationale et leur souhaiter une retraite bien méritée.

En terminant, j'aimerais vous dire, membres élus pour cette nouvelle législature, que, même si vous provenez d'horizons politiques différents, vous partagez plusieurs points communs: vous avez tous choisi une vie difficile où il faudra donner sans compter, souvent loin de vos familles, loin de vos proches, qui, à plus d'une occasion, vous manqueront; vous êtes aussi unis dans ce désir profond de défendre l'intérêt public et de représenter l'ensemble des citoyens au sein de cette institution qui constitue le fondement de notre démocratie. Alors que la Trente-huitième Législature de notre Parlement débute, je veux souligner la qualité et l'importance cruciale de l'engagement de chacun de vous.

Mmes, MM. les membres de l'Assemblée nationale, il me reste à vous souhaiter le meilleur des succès durant le mandat que les citoyens vous ont confié. Chacun d'entre vous est porteur de projets, d'espérance, de convictions. Je souhaite que la divine Providence vous éclaire et vous guide dans leur réalisation et vos accomplissements.

● (14 h 20 — 14 h 23) ●

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Discours d'ouverture

Le Président: Mmes, MM. les députés, veuillez vous asseoir.

J'invite maintenant M. le premier ministre à prononcer le discours d'ouverture de cette première session de la Trente-huitième Législature. M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci. Alors, d'emblée, M. le Président, je veux réitérer nos félicitations pour votre élection, votre brillante élection d'hier, faite à l'unanimité. D'ailleurs, vous êtes l'exception à la règle dans cette Assemblée, puisque vous faites l'unanimité, et c'est un bon départ pour cette Assemblée qui va marquer l'histoire. Mais j'irais plus loin que ça, je pense que votre présence personnelle, votre expérience sera pour nous un gage de succès dans ce nouveau Parlement.

Il y a beaucoup de nouveaux visages qui animent cette Assemblée. 56 élus font, cette semaine, leur entrée à l'Assemblée nationale du Québec, et, comme vient de le mentionner le lieutenant-gouverneur, parmi eux se trouve — je tenais à le souligner également — le premier autochtone élu à l'Assemblée nationale depuis 80 ans, M. le Président.

(Applaudissements)

M. Charest: Vous avez vu, M. le Président, il n'a pas hésité une seconde à se lever pour prendre les applaudissements.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Ça commence très bien. Et, tout comme le lieutenant-gouverneur, je vais également accueillir le plus jeune député à jamais avoir siégé à l'Assemblée nationale du Québec. Il y a une certaine poésie là-dedans, puisqu'il bat le record du député de Pointe-aux-Trembles, et en ce sens je voulais également souligner la présence du député de Marguerite-D'Youville, qui n'a que 22 ans. Mais j'ai là-dessus une expérience personnelle: il m'est arrivé d'être un jeune député dans un Parlement, un des plus jeunes. Ça ne dure pas.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Chaque Parlement a son histoire, M. le Président. C'est souvent l'histoire de familles. Elles sont belles, ces histoires, comme dans Mégantic-Compton où la nouvelle députée succède à sa mère. Mme Madeleine Bélanger, qui a été députée avec nous jusqu'en 2003, a maintenant le plaisir, sans doute le bonheur de voir sa fille, Johanne Gonthier, lui succéder comme députée dans le comté de Mégantic-Compton, et Madeleine Bélanger avait elle-même succédé à son mari, Fabien Bélanger. Bravo!

Des histoires de famille se prolongent. Vous avez dû remarquer aussi que nous avons dans cette Assemblée l'épouse d'un ancien premier ministre du Québec, et je veux souligner la présence de Lisette Lapointe également à l'Assemblée nationale. Ça va donner des idées à bien des conjoints et conjointes.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Je veux souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous mes collègues, en particulier... J'ai-tu causé un problème de ménage, là?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Je veux souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous mes collègues, en particulier les collègues qui sont nouvellement élus, qui sont, je n'en doute pas, un peu nerveux les premiers jours. Mais ne vous en faites pas, nous le sommes tous. Tout à fait normal et ça fait partie de la joie d'arriver ici, à l'Assemblée nationale. Je vous félicite d'avoir mérité la confiance des citoyens de votre comté.

Vous serez accompagnés, dans cette Trente-huitième Législature, par des parlementaires d'expérience qui sauront, je l'espère, vous inspirer et vous guider. Mme la lieutenant-gouverneur en a mentionné deux qui sont deux parlementaires très respectés, M. Gendron, qui est le député du comté d'Abitibi-Ouest, et également mon très bon ami le président de notre caucus, M. Yvon Vallières, qui est député du comté de Richmond, et qui sont pour tous les parlementaires de cette Assemblée source d'inspiration et source de respect.

Je salue le nouveau chef de l'opposition officielle et député de Rivière-du-Loup. Au terme d'une campagne déterminée, il aura vu sa députation être décuplée. Félicitations pour le succès que vous avez obtenu. Je salue également les membres du deuxième groupe d'opposition, une équipe aguerrie qui saura faire entendre sa voix dans cette Assemblée, et là-dessus je n'en ai aucun, aucun doute. Et au passage je veux à nouveau présenter mes respects au député de Pointe-aux-Trembles et le féliciter à nouveau pour la campagne électorale qu'il a faite.

● (14 h 30) ●

Alors, finalement, nous voici réunis dans un Parlement qui est fort différent de celui que nous avons quitté le 21 février dernier. En élisant un gouvernement minoritaire, les Québécois nous ont rappelé avec force que c'est eux qui contrôlent le Parlement. Au moment d'inaugurer cette législature, M. le Président, j'ai envie, moi aussi, comme l'ont fait nos concitoyens, de bousculer quelques règles. Je vais prendre, aujourd'hui, la liberté de m'adresser directement aux Québécois, à travers vous, bien sûr. Après tout, nous sommes chez eux, dans leur maison. Par votre choix du 26 mars dernier, donc, vous nous avez envoyé un message clair: vous voulez un gouvernement différent. Pourtant, pendant quatre ans, nous avons travaillé avec acharnement pour faire avancer le Québec. Notre bulletin est bon, mon équipe et moi en sommes fiers: le chômage au plus bas; la cote de crédit du Québec au plus haut; les meilleurs congés parentaux en Amérique du Nord; la relance du développement énergétique; le Fonds des générations pour réduire le poids de notre dette; un plan de lutte

contre les changements climatiques; un travail sans précédent de reconstruction de notre système de santé. Ce sont là quelques-unes de nos réalisations importantes. En bonne partie, vous nous avez sanctionnés pour des erreurs de parcours. C'est vrai que nous n'avons pas réussi à baisser les impôts autant que nous l'avions promis.

Mais il y a autre chose dans ce résultat. Dans les jours qui ont suivi les élections, j'ai repensé aux raisons qui m'avaient fait choisir le Québec en 1998. Je veux, aujourd'hui, les partager avec vous. Je suis fier de mon passage en politique fédérale, mais, après 14 ans passés à la Chambre des communes, ma famille et moi avons choisi de rentrer à la maison. Je souhaitais poursuivre mon engagement politique au sein du Parlement du peuple québécois. En fait, j'ai choisi de revenir servir à Québec pour les mêmes raisons que Jean Lesage en 1958. D'ailleurs, je souligne la présence aujourd'hui, dans les tribunes, du fils de Jean Lesage, M. Raymond Lesage, qui nous honore de sa présence.

En 1998 comme en 1958, le Québec faisait face à des enjeux importants pour son avenir, des défis qui s'imposaient: une remise en question de nos façons de faire, des moyens d'action de notre État. C'est ce que nous avons entrepris il y a quatre ans et que nous devons aussi, dans ce Parlement, poursuivre avec persévérance. En 1998 comme en 1958, les Québécois s'interrogeaient sur leur adhésion au système politique canadien. Or, à chaque fois que le peuple québécois a élu un premier ministre qui croyait dans le fédéralisme canadien, le choix a toujours été source de progrès dans la défense des intérêts du Québec.

Et le Québec, c'est aussi le Parti libéral du Québec, la seule formation politique qui a fait le voyage avec les Québécois de la colonie à la nation. Le Parti libéral du Québec, c'est le parti des libertés et des progrès. C'est la lumière de la modernité après la grande noirceur. C'est l'éducation pour tous, l'assurance hospitalisation, le français comme langue officielle, un ministère dédié à la promotion de notre culture, l'égalité entre les femmes et les hommes, le développement économique, énergétique et maintenant le développement durable.

Il faut s'éloigner un peu pour voir la fascination que le Québec exerce en Amérique du Nord et aussi dans le monde. Comment notre peuple, perché au nord des Amériques, qui ne fait que 3 % de la population du continent, a pu maintenir une culture et une langue françaises aussi vivantes et dynamiques pendant 400 ans? Comment notre peuple, dans un tel environnement, peut rayonner mondialement dans des domaines aussi variés que l'énergie, le cirque, le cinéma, l'animation 3D, les télécommunications, l'aéronautique, la recherche médicale, l'optique, la photonique et le génie-conseil? Chacun de vous participe au prodige québécois. Il y a dans tous ces succès une partie de vous.

Tout récemment, le gourou international du marketing, Clotaire Rapaille, disait ceci en entrevue à Radio-Canada, et je cite: «La dimension centrale, c'est le Québec. C'est la mission du Québec en Amérique du Nord de donner cette complémentarité qui manque entre l'instinct un peu brutal de l'Américain et le côté un peu parental des [Canadiens] anglais. [...] Les Québécois ont un avenir fantastique s'ils assument cette mission qu'ils ont en Amérique du Nord.» Fin de la citation.

Le Québec est une inspiration pour les peuples qui n'ont pas l'avantage du nombre. Devant la résilience du peuple québécois, le grand historien britannique Arnold Toynbee disait, dans le numéro de mars 1949 de la revue *The World Review*... Il disait ceci, et je cite: «J'ai l'idée que le peuple d'avenir dans les Amériques pourrait bien être les Canadiens français. [...] Si l'humanité est destinée à connaître enfin des jours heureux, alors je préférerais qu'il y a un avenir dans l'Ancien Monde pour les Chinois et, dans l'Amérique du Nord, pour les Canadiens. Quoi qu'il arrive, je ne crains pas d'affirmer que ces Canadiens de langue française seront là pour vivre les dernières heures de l'humanité dans l'Amérique du Nord.» Fin de la citation, une citation qui remonte à 1949.

Que serait le Canada sans le Québec? Le Canada devra un jour le reconnaître: nous sommes les cofondateurs de ce pays. Il porte l'empreinte de notre nation.

Ces dernières élections se sont aussi déroulées avec en fond de scène un questionnement identitaire qui, en passant, n'est pas propre au Québec, mais propre à notre époque.

Je suis né à Sherbrooke. Je suis à demi Irlandais. Je le suis de par ma mère dont le souvenir m'émeut à chaque jour. Est-ce que je suis moins Québécois pour autant? Bien sûr que non. Est-ce que quelqu'un né au Québec mais prénommé Mustafa ou Helena serait moins Québécois que vous et moi? On ne peut dresser de telles barrières entre nous.

Le 17 mars dernier, lors de la fête des Irlandais, l'archevêque de Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte, a prononcé une homélie très touchante à la basilique Saint-Patrick, il disait ceci: «Every immigrant has a story to tell of how he or she came to Québec. A welcome properly offered means being open to that story, and desiring to share it. It is the start of building a society of friends, rather than strangers. [...] As I look at the walls of this basilica, I see alternating patterns of the shamrock and the fleur-de-lis: "accommodation" is written [here], for all to see, as two cultures stand side by side, not as strangers, but as brothers and sisters.»

Naître au Québec est une chance. Immigrer au Québec est un privilège. Intégrer les immigrants est une responsabilité. C'est un geste réciproque. Pour celui qui arrive, c'est prendre avec le Québec les valeurs québécoises: les libertés individuelles, l'égalité entre les femmes et les hommes et la séparation entre la religion et l'État. De façon prioritaire, c'est aussi prendre avec le Québec cette langue qui est le cœur de notre liberté, de notre identité. Intégration égale aussi francisation. Pour celui qui accueille, intégrer les immigrants, c'est s'ouvrir à la différence et aussi et surtout reconnaître les compétences.

● (14 h 40) ●

Je crois dans la diversité qui enrichit notre identité, mais je dénonce le zèle religieux qui l'appauvrit. Nos chartes ont toujours eu pour but de protéger les minorités contre la majorité. Elles n'ont jamais eu pour dessein de permettre l'inverse. C'est donc dire qu'il y a une limite, une ligne qui doit être tracée. La commission Bouchard-Taylor, chargée de faire le point sur les pratiques d'accommodement raisonnable, nous aidera à tracer cette ligne.

Mais nous pouvons déjà agir dans l'intervalle. Nous allons, par exemple, renforcer le message livré à chaque immigrant à l'effet que nos valeurs fondamentales ne sont pas négociables. Ce message, nous allons le rendre

public pour que tous les Québécois sachent ce qu'on attend de ceux qui sont invités à venir partager notre avenir. Nous ferons cela tout en réaffirmant notre conviction à l'effet que le seul Québec possible est un Québec de la diversité. Il n'y a pas plus beau cadeau que le Québec puisse recevoir que les espoirs de quelqu'un venu d'ailleurs. Le Québec n'est jamais aussi grand que lorsqu'il ouvre ses bras. Certains croient qu'on grandit lorsqu'on lève le menton, mais, en agissant ainsi, on ne fait que s'empêcher de regarder l'autre. Moi, je pense qu'on grandit lorsqu'on tend la main. Ma position, c'est celle des rapprochements, des rapprochements indispensables. C'est ça, être libéral.

Et cela nous rappelle une réalité fondamentale de cette Assemblée. Sur le plan des valeurs, les partis politiques, dans cette Assemblée, ne sont pas interchangeable. Il y a des principes et un idéal dans la tradition de notre formation politique. Dans ce Parlement, chaque élu assume une responsabilité qui est hors de l'ordinaire. Le gouvernement ne pourra pas décider seul. L'opposition ne pourra pas seulement s'opposer. En d'autres mots, dans un parlement minoritaire, les responsabilités grandissent et les intérêts partisans diminuent.

Le premier devoir de ce Parlement est de réunir les Québécois, de bien les représenter, de bien défendre leurs intérêts. Nous n'avons les moyens d'aucune fracture, qu'elle soit sur la base de l'ethnicité ou de la religion. Nous n'avons les moyens d'aucune rivalité. Le Québec, ce n'est pas la métropole contre la capitale nationale. Le Québec, ce n'est pas les villes contre les régions. Il n'y a qu'un seul Québec. Il n'y a qu'une seule nation.

Je vous dis aujourd'hui à vous, tous les Québécois, que nous, les élus, nous allons travailler ensemble. C'est le défi que vous nous avez lancé. La tâche que vous nous avez confiée devient maintenant notre mission. Le 18 avril dernier, j'ai formé un nouveau Conseil des ministres. C'est le premier gouvernement de notre histoire qui comprend autant de femmes que d'hommes. Ce nouveau gouvernement égalitaire, je l'ai fait en pensant à l'avenir du Québec mais aussi en pensant à mon épouse Michèle, à mes deux filles, Amélie et Alexandra. Je veux qu'il soit clair pour elles, pour mes filles à moi comme vos filles à vous, qu'aucun sommet n'est hors de leur portée. J'ai voulu briser le plafond de verre, cette barrière invisible qui fait que les femmes approchent des niveaux décisionnels sans pour autant atteindre les premières marches. Je n'ai pas besoin de convaincre les femmes de l'importance de cet enjeu, c'est un combat qu'elles mènent depuis 60 ans.

Je l'ai fait en pensant à mon fils Antoine, je l'ai fait pour dire à tous les hommes du Québec, et spécialement aux pères, que l'égalité entre les hommes et les femmes ne peut être véritablement atteinte que si nous nous en faisons aussi des ardens promoteurs. C'est pour mon parti une valeur fondamentale. C'est pour moi, comme père et comme homme, un principe de vie.

Fidèle à la tradition du Parti libéral du Québec, mon nouveau gouvernement travaillera à la prospérité du Québec. Je veux d'abord protéger votre niveau de vie. Nous voulons le faire en réduisant vos impôts. Réduire les impôts, c'est un moyen d'encourager le travail, de récompenser l'effort, d'appuyer notre économie. Vous travaillez fort, je le sais, vous méritez d'en garder davantage pour vous.

Pour le Québec, c'est aussi un enjeu de concurrence. Dans ce monde de concurrence, nous devons aussi être le plus compétitif possible sur le plan fiscal. Globalement, notre économie va bien. Le secteur de l'énergie et celui des mines, par exemple, tournent à plein régime. Mais d'autres secteurs sont éprouvés. Je comprends l'insécurité vécue par nos travailleurs forestiers et manufacturiers, je comprends l'angoisse de nos agriculteurs, qui veulent vivre dignement de la terre, je comprends la difficulté vécue par les entrepreneurs qui cherchent des travailleurs qualifiés. Nous nous entendons, dans ce Parlement, pour renforcer notre économie et solutionner ces problèmes. Alors, nous allons agir avec détermination pour stimuler l'investissement, pour soutenir l'innovation, pour aider le secteur manufacturier à faire face à la concurrence internationale, pour former les travailleurs, pour appuyer nos agriculteurs, pour intégrer à l'emploi tous ceux qui le peuvent et pour associer nos premières nations et les Inuits aux succès du Québec.

Je propose, dès aujourd'hui, aux partis d'opposition de faire du renforcement de notre économie notre cause commune. Nous entraînerons la communauté des affaires, les syndicats et les centres de formation dans une offensive concertée pour relever le défi de la productivité.

Nous allons appuyer notre métropole afin qu'elle puisse diversifier ses sources de revenus et mieux assumer son rôle crucial de locomotive économique du Québec. Nous allons aussi continuer de soutenir nos artistes et ceux qui diffusent leurs oeuvres. C'est notre identité, c'est notre renommée. C'est aussi une inspiration. Je souhaite que cet esprit conquérant — celui de notre cirque, notre cinéma, de notre chanson — se transpose dans toutes nos entreprises.

Je veux que la force créatrice du Québec devienne notre plus grand levier de croissance. Je salue, dans les tribunes, quelques auteurs prolifiques de notre télévision, de notre cinéma: Mme Fabienne Larouche, M. Luc Dionne, M. Michel Trudeau.

● (14 h 50) ●

Il y a quelques jours, j'ai participé au 125^e anniversaire de la fondation de Papier Rolland, à Saint-Jérôme, dans le comté de Prévost. C'était une journée où la tradition et l'histoire rencontraient l'avenir et le développement durable, une journée pleine d'espoir. En 1965, Jean Lesage s'était rendu au même endroit pour inaugurer la machine n° 8 de cette usine. En 1992, Papier Rolland était acheté par Cascades, une transaction qui a marqué la réunion de deux des plus grandes familles de notre secteur manufacturier, les Rolland et les Lemaire. Ce groupe incarne aujourd'hui le renouveau du papier québécois. Il saisit tout le potentiel du recyclage et s'investit avec confiance dans l'ère du développement durable. L'histoire inspire le présent. En décembre, Cascades poursuivait sa croissance, elle prenait le contrôle de la compagnie Norampac avec l'appui de la Société générale de financement, la même Société générale de financement qu'avait créée et fondée Jean Lesage en 1964.

Nous avons tout ce qu'il faut pour faire du Québec une réussite économique: des entrepreneurs de talent, un savoir-faire exceptionnel et des leviers de développement économique puissants. Pour aller encore

plus loin et renforcer notre économie, nous allons développer des marchés.

We are in the process of building an interconnection line with the Province of Ontario in order to export more electricity to our Canadian neighbor. It has been some 20 years since the last new connection going outside Québec was built. We will draw inspiration from this connection to lift the barriers that still hamper trade between us.

We will propose that Ontario enter into a free-trade agreement with Québec. Moreover, my Government will exercise leadership in rallying business circles and political decision makers behind our proposal for a new economic partnership with the European Union.

Nous nous entendons aussi, dans ce Parlement, pour que nos régions soient plus autonomes, plus fortes. Cette autonomie accrue, c'est un moyen de mieux occuper le territoire, c'est un moyen pour que nos communautés rurales soient plus fortes, c'est un moyen de reconnaître la volonté de nos régions de participer pleinement au développement du Québec. Cette reconnaissance du leadership qu'assument nos régions nous amène à reconnaître le leadership qu'assument également nos élus municipaux. Avec eux, nous allons accélérer nos travaux de décentralisation. Nous voulons que les municipalités puissent vous livrer de meilleurs services, mieux adaptés à vos besoins.

Mon nouveau gouvernement sera à l'écoute des Québécois. Je partage les inquiétudes de ceux dont les parents vieillissent. Mon propre père a récemment fêté ses 84 ans. Il vient de quitter la maison qu'il avait achetée l'année de ma naissance et qui n'a pas changé depuis 1978, l'année où ma mère est décédée. Je traverse avec lui cette étape de sa vie comme des milliers de Québécois, des milliers de Québécois le font avec leurs propres parents. Nous devons beaucoup à la génération qui nous a précédés. Ces femmes et ces hommes ont pour la plupart connu une vie faite de dur labeur et de grands sacrifices.

Quelques jours après les élections, j'assistais aux funérailles de Mme Amélia Lareau, décédée à 91 ans. Elle était veuve, mère de six enfants. Elle a habité la même maison à Sherbrooke pendant 60 ans. Sa fille Louise, en lui rendant hommage, a dit cette phrase toute simple: «Elle a passé sa vie au service de sa famille.» Mme Louise Lareau est parmi nous aujourd'hui. Je la salue également, car dans cette phrase toute simple se résume l'histoire de toute une génération. C'est à cette génération d'aînés que nous devons aujourd'hui respect et reconnaissance. C'est pour eux que nous mettrons sur pied, après discussion avec les partis d'opposition, une consultation publique sur les conditions de vie des aînés.

Avec le vieillissement de la population, nous voyons apparaître aussi un nouveau phénomène, une nouvelle source de richesse pour le Québec: un nombre grandissant d'aînés actifs et en bonne santé qui veulent continuer à travailler à leur rythme. Je souligne aussi la présence aujourd'hui, dans les tribunes, de M. Henri Salembier, président de l'association de défense des droits des retraités et préretraités. Je veux valoriser leur apport. Ces Québécois sont à la fois sagesse et expérience. Pour eux, nous allons faciliter la retraite progressive. Des discussions sont déjà en cours avec le gouvernement fédéral pour aménager la réglementation sur le plan fiscal.

Mon nouveau gouvernement intensifiera ses efforts pour soigner les Québécois plus rapidement. Nous avons fait un travail colossal — colossal — dans notre premier mandat pour redéployer les assises de notre système de santé. C'est sur ces nouvelles fondations que nous pouvons désormais bâtir. Nous mettrons en place la garantie d'accès aux chirurgies, que nous étendrons graduellement. Nous augmenterons les efforts de prévention et de promotion de saines habitudes de vie. Nous allons ouvrir plus grande la porte à une participation du privé dans notre système public de soins de santé. L'État achètera des services au secteur privé, comme le permet maintenant la loi 33 adoptée en décembre dernier. Nous poursuivrons les travaux sur la place du privé dans notre système de santé pour améliorer l'accès aux soins et aux services. Mais je tiens à préciser que nous le ferons sur la base d'un système public à l'intérieur duquel le privé joue un rôle. Il n'y aura pas de marchandisation des soins, pas de commerce de la souffrance, au Québec. Pour nous, c'est une question de valeurs, c'est une question de justice sociale.

Mon nouveau gouvernement sera à l'écoute de la famille. Dans les dernières années, nous avons instauré une prime de soutien aux enfants, développé des places en service de garde, institué des congés parentaux, et les naissances ont augmenté. Nous continuerons à développer des places en service de garde avec le souci d'offrir des solutions souples aux besoins variés des parents. Un peu plus de un an après la mise en oeuvre des congés parentaux, dont le succès a dépassé toutes les prévisions, nous évaluerons les moyens de répondre encore mieux aux besoins des jeunes couples. Notre gouvernement est celui, en Amérique du Nord, qui offre le plus important soutien aux familles et il le demeurera. Si, à travers nos défis et nos débats, nous parvenons à ménager un espace dans la vie des Québécois pour qu'ils puissent fonder une famille, alors nous serons sur la bonne voie. Si nous aidons tous les Québécois qui le veulent à illuminer leur foyer avec la joie de l'enfance, alors nous serons un peuple heureux. Voilà le sens de l'aide à la famille.

● (15 heures) ●

Mon nouveau gouvernement fera de l'éducation une priorité parce que l'avenir de notre nation en dépend. Mais nous allons ensemble obéir aux exigences de la réussite en donnant à nos universités les moyens de rivaliser avec les meilleures du monde. La réussite implique l'effort. La réussite est une responsabilité qui engage tous les Québécois. Nous allons également renforcer l'apprentissage du français à l'école mais aussi la fierté de cette langue dans l'espace public. Nous allons promouvoir la qualité du français parlé et écrit à travers tout le Québec.

Je remercie aussi de leur présence aujourd'hui deux acteurs très importants du monde de l'éducation: le dirigeant et recteur de l'Université du Québec, du réseau de l'Université du Québec, M. Pierre Moreau, et le recteur de l'Université de Laval, M. Michel Pigeon.

Mon nouveau gouvernement marquera l'avènement du développement durable. Nous ferons de chaque citoyen, qu'il soit individu ou entreprise, un agent de changement et de développement durable. Nous mettrons en oeuvre notre plan de lutte contre les changements climatiques. Nous créerons de la richesse avec notre énergie renouvelable, notre hydroélectricité, notre pétrole

à nous. Nous travaillerons pour l'installation à Montréal d'une bourse du carbone. Nous travaillerons avec nos voisins Canadiens et Américains, parce que nous respirons le même air. Nous reboiserons nos forêts. Nous transformerons la crise du secteur forestier en une occasion de renouvellement de la ressource et d'amélioration de la compétitivité de l'industrie.

Chaque jour, de plus en plus de Québécois agissent pour protéger l'environnement. Je les félicite. Cette préoccupation des Québécois pour l'environnement a notamment été nourrie par la formidable odyssée du Sedna IV en Antarctique. Ce périple, vécu et raconté par le biologiste Jean Lemire sur Internet et à la radio, a fasciné les Québécois. Sous mon nouveau gouvernement, le Québec demeurera un leader nord-américain du développement durable.

Voilà les priorités que nous mettrons en oeuvre. Nous gouvernerons pour vous en pensant, dans chacune de nos décisions et à tous les jours, à ceux que vous aimez le plus, à vos enfants, à notre jeunesse. Nous gouvernerons pour les Québécois d'aujourd'hui et pour ceux qui feront le Québec de demain. C'est la trajectoire sur laquelle nous mettons le Québec, c'est la trajectoire du succès. Et, sur cette trajectoire, nous établissons une étape, parce que notre gouvernement est minoritaire, nous devons travailler donc sur un échéancier à plus court terme. Alors, je vous dis aujourd'hui ce que nous ferons d'ici décembre prochain.

Nous poserons, pas uniquement, mais en particulier, huit gestes: pour que vous ayez plus d'argent, nous baisserons vos impôts; pour soigner plus rapidement, nous ouvrirons les premières cliniques privées affiliées au réseau public; pour élever la qualité de l'éducation et mieux réussir comme peuple, nous procéderons au dégel des droits de scolarité, en bonifiant de manière correspondante le Programme de prêts et bourses; pour que nous soyons en meilleure santé, nous mettrons en oeuvre un plan d'élimination de la malbouffe dans les écoles du Québec; pour que vous, les parents, sachiez comment progressent vos enfants à l'école, nous ferons en sorte qu'un bulletin chiffré soit en vigueur dès la prochaine année scolaire — ils ont failli se lever, là, retenez-les; pour protéger notre environnement, nous mettrons en place la redevance sur les hydrocarbures, qui sera versée au Fonds vert; pour que nos agglomérations fonctionnent mieux, au bénéfice de leurs citoyens, nous allons travailler avec nos partenaires pour régler les problèmes; pour que nous soyons plus en sécurité, nous présenterons une loi sur les armes à feu semi-automatiques et à circulation restreinte.

Le jour le plus sombre que j'ai vécu comme premier ministre a été celui de la tragédie du collège Dawson. Cette loi, cette loi sera pour nous la loi Anastasia, en souvenir de la jeune Anastasia De Sousa dont la vie a été fauchée ce jour-là.

J'aimerais remercier de leur présence aujourd'hui, dans les tribunes, de la mère d'Anastasia De Sousa, Mme Louise De Sousa, son père, M. Nelson De Sousa, Sarah, la soeur d'Anastasia, de M. Hayder Kadhim, blessé lors de la tragédie, et M. Richard Filion, directeur du collège Dawson. Votre présence nous touche aujourd'hui, et votre courage nous honore.

Ces initiatives, les huit gestes, mais pas uniquement ces décisions, contribueront à améliorer votre niveau

de vie et votre qualité de vie. C'est de cette manière que nous allons procéder, en présentant des objectifs à court terme qui marquent notre progrès sur la voie du développement à long terme du Québec.

Le premier jalon de notre marche sera posé d'ici la fin du mois avec la présentation d'un nouveau budget. Ce budget sera le reflet de vos priorités. Il sera guidé par deux maîtres mots: rigueur et transparence. Vous travaillez déjà très fort pour chaque dollar gagné. Nous ferons en sorte que chaque dollar prélevé en taxes ou en impôts soit géré sainement. Vous avez droit, vous, les contribuables québécois, à un répit. Je demande à l'opposition de faire comme nous, de prendre le parti de la classe moyenne et de permettre des baisses d'impôt enfin pour la classe moyenne du Québec.

Mon nouveau gouvernement continuera de défendre chaque jour avec vigueur et passion les intérêts du Québec, comme nous l'avons fait en rapatriant la responsabilité en matière de congés parentaux, en obtenant de parler de notre voix à l'UNESCO, en obtenant la reconnaissance du fédéralisme asymétrique, en d'autres mots être Canadiens à notre manière, et en voyant enfin le Québec être reconnu comme une nation.

Pour nous, la création d'alliances est une condition du succès dans la défense des intérêts du Québec. C'est pour cette raison que le Québec a piloté la création du Conseil de la fédération. Cette volonté de créer des alliances est une de nos valeurs. Elle remonte au libéral Honoré Mercier, qui a convoqué en 1887, ici même, à Québec, la première conférence interprovinciale. Elle avait pour but — devinez quoi — de mettre fin au veto fédéral sur les affaires des provinces. Mercier avait compris que l'affirmation du Québec passe par le poids des alliances et non pas par le repli sur soi. Il avait compris que la défense de nos intérêts pouvait parfois même demander des alliances à l'intérieur des murs de cette Assemblée. Nous mobiliserons cette Chambre afin de conclure avec le gouvernement canadien une entente pour limiter le pouvoir fédéral de dépenser et assurer le respect de nos compétences. Ce n'est pas au gouvernement fédéral de dire au gouvernement du Québec où et comment investir votre argent.

● (15 h 10) ●

Cette Trente-huitième Législature sera témoin d'un événement exceptionnel, une occasion de réjouissances et de fierté, aussi une occasion de croissance et de développement économique: notre capitale nationale célébrera en 2008 le quatrième centenaire de sa fondation par Samuel de Champlain. 400 ans ont passé depuis que les premières nations, aujourd'hui nos partenaires, ont vu débarquer les Français puis, il faut le dire aussi, après, les Irlandais, les Écossais et puis tous les autres.

J'invite aujourd'hui tous les Québécois et tout spécialement les citoyens de la capitale nationale à s'investir dans la réussite de cette année de festivités. J'invite les premières nations et les Inuits à se joindre au mouvement. La nation huronne a d'ailleurs été désignée nation hôte de ces célébrations. Cette ville, l'un des joyaux du patrimoine mondial, qui connaît actuellement une prospérité exceptionnelle, doit s'unir derrière les artisans du 400e et en faire un succès mémorable. Préparons-nous à fêter ensemble notre histoire et notre fierté.

Parmi nous également aujourd'hui, il y a Mme Andrée Boucher, la mairesse de Québec, que je voulais saluer, M. Pierre Boulanger, qui est président-directeur général de la Société du 400e.

Alors, nous avons beaucoup de travail devant nous. Le 26 mars dernier, vous avez réaffirmé votre autorité sur cette Assemblée. Vous avez choisi un nouveau gouvernement libéral avec une opposition plus forte. Vous nous demandez de travailler ensemble. Votre décision représente un défi que nous allons relever. Félix-Antoine Savard écrivait: «J'ai beaucoup mieux à faire que de m'inquiéter de l'avenir. J'ai à le préparer.» C'est ce que nous allons faire ensemble. La réussite n'est pas affaire de taille et de nombre, mais de coeur et de génie. Nous sommes cette réussite.

(Applaudissements)

Le Président: Alors, merci, M. le premier ministre.

Ajournement

Je lève donc la séance, et, conformément à l'entente intervenue précédemment, les travaux de cette Assemblée sont ajournés à demain, à 9 h 30, demain matin, le 10 mai. Je vous souhaite une bonne fin de journée.

(Fin de la séance à 15 h 14)